Ordre infirmier : bientôt la fin ?

Cfdt des choix, des actes Santé Sociaux

17 février 2011

n° 4

www.cfdt-sante-sociaux.fr

Le vice-président du groupe UMP au sénat, Eric Doligé, a demandé récemment à Xavier Bertrand de trouver « *une solution définitive* ». Aujourd'hui c'est au tour de Nora Berra, secrétaire d'Etat chargée de la Santé, de s'inquiéter des difficultés financières de l'ordre infirmier et de soutenir celles et ceux qui refusent de s'y inscrire.

Lors de la séance du 15 février 2011 au Sénat, la sénatrice UMP Marie-Thérèse Hermange a demandé la position de Nora Berra quant à « *la proposition de dispenser les professionnels exerçant à titre salarié de s'inscrire à l'ordre dont ils relèvent* ».

Nora Berra « *constate que cet ordre n'a pas réussi à convaincre de son utilité. En effet, seulement 10% des infirmiers français se sont inscrits à ce jour* ». Et s'inquiète « *au vu de la faiblesse du nombre de cotisants* » de la situation financière « *très délicate* » de l'ordre infirmier et attend de sa part « *des propositions de sortie de crise* ».

Enfin, la secrétaire d'Etat réitère sa confiance envers les « *infirmières et infirmiers, y compris celles et ceux qui n'ont pas adhéré à l'ordre à ce jour* » et souhaite les « *voir tous continuer à exercer librement et sereinement leur métier au bénéfice des concitoyens* ».

Pour la CFDT santé sociaux, ces dernières annonces vont dans le bon sens et doivent désormais aboutir dès que possible à l'inscription de la proposition de loi de Yves Bur pour dispenser les infirmiers salariés de s'inscrire à l'ordre.

Ordre infirmier : bientôt la fin ?

Cfdt des choix, des actes Santé Sociaux

17 février 2011

n° 4

www.cfdt-sante-sociaux.fr

Le vice-président du groupe UMP au sénat, Eric Doligé, a demandé récemment à Xavier Bertrand de trouver « *une solution définitive* ». Aujourd'hui c'est au tour de Nora Berra, secrétaire d'Etat chargée de la Santé, de s'inquiéter des difficultés financières de l'ordre infirmier et de soutenir celles et ceux qui refusent de s'y inscrire.

Lors de la séance du 15 février 2011 au Sénat, la sénatrice UMP Marie-Thérèse Hermange a demandé la position de Nora Berra quant à « *la proposition de dispenser les professionnels exerçant à titre salarié de s'inscrire à l'ordre dont ils relèvent* ».

Nora Berra « *constate que cet ordre n'a pas réussi à convaincre de son utilité. En effet, seulement 10% des infirmiers français se sont inscrits à ce jour* ». Et s'inquiète « *au vu de la faiblesse du nombre de cotisants* » de la situation financière « *très délicate* » de l'ordre infirmier et attend de sa part « *des propositions de sortie de crise* ».

Enfin, la secrétaire d'Etat réitère sa confiance envers les « *infirmières et infirmiers, y compris celles et ceux qui n'ont pas adhéré à l'ordre à ce jour* » et souhaite les « *voir tous continuer à exercer librement et sereinement leur métier au bénéfice des concitoyens* ».

Pour la CFDT santé sociaux, ces dernières annonces vont dans le bon sens et doivent désormais aboutir dès que possible à l'inscription de la proposition de loi de Yves Bur pour dispenser les infirmiers salariés de s'inscrire à l'ordre.